

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN, VICE-PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum:

Michel Thorn, vice-président et représentant Saint-Joseph-du-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet
Francis Limoges, substitut, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Est absent :

Marc-André Daoust, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 019-06-2022

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2022**

Il est proposé par monsieur Francis Limoges

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 juin 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RA 020-06-2022

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2022**

Il est proposé par monsieur Francis Limoges

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RA 021-06-2022

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2022**

Il est proposé par monsieur Francis Limoges

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-06-2022 au montant de **534.64 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

- EXPLOITATION

- PÉRIODE DE QUESTIONS

- DÉPÔT DES CORRESPONDANCES

- LEVÉE DE LA SÉANCE

[Résolution RA 022-06-2022](#)

8.1 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022**

L'ordre du jour étant épuisé,

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de monsieur Francis Limoges**

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h10.

Marc-André Daoust
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire